
ACCORD SUR LA CONSERVATION DES ALBATROS ET DES PETRELS

Résolution 6.10

Programme de travail du Secrétariat 2019 – 2022

Adopté pendant la période intersessions par la sixième Réunion des Parties
15 mai 2021

Rappelant l'Article VIII (11) (c) de l'Accord qui prescrivait à la Première session de la Réunion des Parties d'établir un Secrétariat pour remplir les fonctions énumérées à l'Article X de l'Accord ;

Rappelant en outre que l'article X de l'Accord stipule qu'une fonction du Secrétariat est d'exécuter les décisions dont la saisit la Réunion des Parties ;

Rappelant en outre la Résolution 1.1 sur le Secrétariat de l'ACAP, qui établissait un Secrétariat intérimaire en attendant la négociation d'un accord de siège avec le gouvernement de l'Australie ;

Prenant acte que l'accord de siège est entré en vigueur le 2 décembre 2008 et que le Secrétariat est établi de ce fait ;

La Réunion des Parties à l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels

Décide :

d'approuver le programme de travail du Secrétariat repris à l'Appendice A.

APPENDICE A. PROGRAMME DE TRAVAIL DU SECRÉTARIAT 2019 - 2022

Le programme de travail a été adopté par la RdP6 et amendé par le CC11. Les actions terminées ou qui ne sont plus pertinentes sont barrées. Les nouvelles actions identifiées pendant la période intersessions par le groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer (GTCA), le groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation (GTSPC), le groupe de travail sur la taxonomie (GTT), le Comité consultatif et le Secrétariat à la suite de la réunion du CC11 sont indiquées en bleu.

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2019		2020		2021		2022		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
1	SOUTIEN DES RÉUNIONS DE LA RdP, DU CC ET DES GROUPES DE TRAVAIL			CC11 + GTs		CC12 + GTs*		RdP7*		CC12 + GTs + RdP7		
1.1	Prendre les dispositions nécessaires pour les réunions	Article X.a										
	▪ sélection du lieu de réunion		Sec. exéc.	3	3 500	3	3 500	3	3 500	6	0	Frais de déplacement
	▪ organisation des contractuels, du lieu de réunion/de l'équipement		Sec. exéc.	5		5		5		10		
	▪ liaison avec le gouvernement hôte		Sec. exéc.	2		2		2		4		
1.2	Préparation des documents de réunion	Article X.a										À 60 jours de la réunion
	▪ rédaction de documents de réunion		Sec. exéc., Agent scient., Cons. tech.	35		35		35		70		
	▪ coordination des documents de réunion		Sec. exéc., Agent scient.	10		10		5		15		
	▪ rédaction du rapport sur la mise en œuvre		Sec. exéc.			5		5		10		
	▪ rédaction du rapport sur la mise en œuvre		Agent scient.			15		5		20		
1.3	Soutien de la participation d'experts et de délégués bénéficiant d'un soutien financier	Article VII 5	Sec. exéc.	10		10		5		15		Correspondance, organisation des déplacements, acquittement des comptes

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2019		2020		2021		2022		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)							
1.4	Organiser la traduction et l'envoi des documents de réunion, ainsi que la fourniture de services d'interprétation	CC RI 17 (1)										À 30 jours de la réunion
	▪ coordination avec le fournisseur de service		Sec. exéc. Agent scient.	5		5		5		10		
	▪ envoi des documents		Agent scient.	5		5		3		8		
1.5	Soutien et conduite des réunions	Article X.a										
	▪ déplacements pour les réunions		Sec. exéc. & Agent scient.	8	6 000	8	6 000	8	6 000	16	15 500	4 jours par réunion, billets d'avion x2
	▪ déplacements pour les réunions		Agent contrac. x 1	4	3 000	4	3 000	2	3 000	8	8 000	billets d'avion
	▪ participation à la réunion		Sec. exéc. & Agent scient	32	7 500	32	7 500	16	4 000	48	12 000	hébergement/ indemnités x 2
	▪ participation à la réunion		Agent contrac. x 1	12	7 000	12	7 000	6	4 000	18	11 500	emploi de contractuels, hébergement
1.6	Préparer le rapport de la réunion et le diffuser à toutes les Parties	Article X.a	Sec. exéc. & Agent scient	10		10		10		20		
2	GESTION DU SECRÉTARIAT											
2.1	Administrer le budget de l'Accord et le Fonds spécial prévu à l'Article VII (3) conformément au Règlement financier de l'Accord	Article X.g										
	▪ paiement des comptes		Sec. exéc.	15		15		15		15		
	▪ préparation des factures et des reçus		Sec. exéc.	4		4		4		4		
	▪ préparation des États financiers		Sec. exéc.	4		4		4		4		
	▪ maintenir des registres des avances et des actifs		Sec. exéc.	1		1		1		1		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2019		2020		2021		2022		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)							
2.2	Préparer les rapports financiers biannuels pour l'information des Parties et du Président du Comité consultatif	CC2, RdP2	Sec. exéc.	4		4		4		4		
2.3	Fournir des informations au public sur l'Accord et ses objectifs, et promouvoir les objectifs de l'Accord	Article X.h										
	▪ préparation d'ACAP Latest News pour le site Web		Documentaliste	90		90		90		90		
	▪ maintenir/mettre à jour les liens du site Web, les plans de gestion et les publications		Documentaliste et Agent scient.	5		5		5		5		
	▪ gestion de la page Facebook de l'ACAP		Documentaliste	5		5		5		5		
	▪ préparation de matériel scientifique		Agent scient.	10		10		10		10		
2.4	Mise à jour et maintien du site Web de l'ACAP	Article X.h	Agents scient.et contrac.	20	8 000	20	8 000	20	8 000	20	8 100	
2.5	Rassembler selon les besoins les informations résumées fournies par les Parties sur la mise en œuvre et le fonctionnement efficace de l'Accord, particulièrement en ce qui concerne les mesures de conservation prises	Article X.j ;										
	▪ examiner les données, assurer la liaison avec les parties intéressées, modifier la base de données, rassembler les informations et rédiger des rapports de synthèse	Article VII (1) c); Article VIII (10)	Agent scient. Sec. exéc.			20				20		
2.6	Préparer un rapport sur les activités du Secrétariat pour les réunions du CC et de la RdP	Article X f)	Sec. exéc.	2		2		2		4		
2.7	Recruter et gérer le personnel du Secrétariat conformément au Statut du personnel et aux directives de la Réunion des Parties	Statut du personnel	Sec. exéc.	5		5		5		5		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2019		2020		2021		2022		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)							
3	FACILITATION DU TRAVAIL DU COMITÉ CONSULTATIF											
3.1	Aider le Président du Comité consultatif selon les besoins afin de faciliter les travaux du CC	Article X k)	Sec. Exéc.	25		25		25		25		
3.2	Aider le Président du Comité consultatif à préparer un rapport à l'intention de la RdP sur les activités du Comité consultatif	Article IX 6.e)	Sec. Exéc.			2		1		3		
3.3	Aider les présidents du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)										
	<ul style="list-style-type: none"> Examiner les lacunes dans les données soumises à l'ACAP sur les populations, le suivi, la gestion des sites de reproduction, les menaces et la protection réglementaire ; réclamer les données non communiquées et incorporer les modifications 	GT CC tâche 2.1	Agent scient.	25		25		25		25		
	<ul style="list-style-type: none"> Examiner et affiner les interrogations normalisées et les données de sortie pour leur analyse et interprétation. Continue à améliorer la structure du portail de données et des interrogations 	GT CC tâche 2.2	Agent scient. & agent contr.	25	5 000	25	5 000	25	5 000	25	5 000	Programmeur/développeur de données consultant
	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer et actualiser les tendances mondiales en matière de populations 	GT CC tâche 2.3	Agent scient.	10		10		10		10		
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour les évaluations d'espèces de l'ACAP 	GT CC tâche 2.4	Agent scient.	30		30		30	4.000	30	4 000	Coûts pour BirdLife pour mettre à jour les cartes.
	<ul style="list-style-type: none"> Traduire les évaluations d'espèce et les lignes directrices de l'ACAP en espagnol et en français 	GT CC tâche 2.5	Agent scient. & agent contr.	3	3 000	3	3 000	3	3 000	3	3 000	

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2019		2020		2021		2022		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)							
	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les espèces ou populations prioritaires pour le suivi des nombres, des tendances et de la démographie 	GT CC tâche 2.6	Agent scient.	5		5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> Examiner les données disponibles sur le suivi/la répartition des albatros et des pétrels afin d'assurer la représentativité des classes d'espèce/d'âge. Hiérarchiser les lacunes et encourager les études visant à combler les lacunes 	GT CC tâche 2.7	Agent scient.			5	1 000			5	1 000	
	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et/ou examiner les espèces ou les populations prioritaires pour les mesures de conservation 	GT CC tâche 2.8	Agent scient.	5		5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> Passer les progrès en revue et hiérarchiser les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction et identifier les lacunes dans les connaissances 	GT CC tâche 2.9	Agent scient.	5		5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> Examiner et mettre à jour les lignes directrices conformes aux meilleures pratiques 	GT CC tâche 2.10	Agent scient.	10		10		10		10		
	<ul style="list-style-type: none"> Préparer les rapports d'activité pour les réunions du CC 	GT CC tâche 2.11	Agent scient.	30		30				30		
3.4	Aider le président du Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)										
	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'engagement de l'ACAP auprès des ORGP et de la CCAMLR (SBWG9 Doc 07 Rev 1) et passer en revue à chaque réunion du GTCA; Les Parties concernées invitent et aident les ORGP et autres organisations internationales pertinentes à évaluer et réduire la capture accessoire des albatros et des pétrels. Élaborer des ressources spécifiques à 	GT CC tâche 3.1	Sec. Exéc. & cons. Tech.	70	30 000	70	30 000	70	30 000	70	30 000 + 3 000	participation à réunions des ORGP. Frais de traduction

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2019		2020		2021		2022		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)							
	l'ACAP destinées aux ORGP sur les bonnes pratiques en matière de collecte des données de la capture accessoire et de présentation de ces données.											
	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise à jour par étapes des fiches d'information sur les méthodes d'atténuation sous un format simplifié : 1) terminer les fiches d'information relatives au lestage de la palangre et aux dispositifs de protection des hameçons dans la pêche palangrière pélagique, 2) pratiques sécurisées de lestage de lignes 3) actualiser les conseils relatifs aux lignes d'effarouchement des oiseaux dans la pêche palangrière pélagique et démersale, et 4) actualiser les fiches d'information relatives aux mesures de bonnes pratiques de l'ACAP. 	GT CC tâche 3.4	Agent scient. & Sec. exéc.				10 000				13 000	Nouvelle fiche pratique sur le renforcement de la sécurité lors de l'utilisation du lestage de lignes secondaires (soit dans une fiche séparée ou dans le cadre de la fiche sur le lestage de ligne). Possibilité de financement de la FAO en fonction d'un calendrier.
	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer quelles sont les barrières et les incitants Poursuivre davantage d'approches permettant d'améliorer l'application des meilleures pratiques en matière d'atténuation des captures accessoires des oiseaux de mer (p. ex. réaliser un rapport relatif aux enseignements tirés des succès enregistrés en matière d'atténuation dans la pêche commerciale, élaborer une approche globale applicable à chaque espèce et destinée à déterminer le profil de capture accessoire, l'atténuation de la capture accessoire et d'autres mesures de conservation dans les pêcheries 	GT CC tâche 3.5	Agent scient. & Sec. Exéc.	10								<p><u>Stratégie de communication :</u></p> <p>Détachement médial / un contrat pour la conduite du processus</p>

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2019		2020		2021		2022		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)							
	<p>situées dans des zones considérées à haut risque/pour des populations hautement prioritaires). Développer une stratégie et des supports de communication afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffler un nouvel élan aux avis ▪ Communiquer auprès de différents publics (p. ex. présentations, vidéos, autres outils multimédias) et inclure des récits de réussites et des informations permettant de lever les obstacles à la mise en œuvre. <p>Modéliser la menace que représente la capture accessoire pour les populations d'oiseaux de mer afin de communiquer le risque d'extinction pour les espèces à l'ACAP.</p> <p>Participer à des cadres de certification, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuant aux examens des normes sur les considérations relatives à la capture accessoire pour que celles-ci soient alimentées par les avis de l'ACAP. ▪ Fournissant des informations aux Parties et à d'autres acteurs pour permettre la formulation de commentaires sur les évaluations des pêcheries individuelles. 									10	5 000	<p><u>Cadres de certification :</u></p> <p>Le Secrétariat trouve une personne détachée adaptée ou propose un contrat pour la conduite du processus, en travaillant avec des experts reconnus du domaine.</p> <p>Le Secrétariat de l'ACAP doit demander aux cadres de certification des pêcheries de signaler les nouvelles applications afin de pouvoir transmettre les informations utiles aux Parties à l'ACAP et/ou aux membres du GTCA.</p>

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2019		2020		2021		2022		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)							
	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer les indicateurs en matière de capture accessoire, en veillant à collecter les données, à établir les approches méthodologiques et à rédiger les rapports nécessaires pour ce faire. 	GT CC tâche 3.7	Agent scient.	20		20		20	10 000	20	10 000	Besoin d'un contrat puisqu'il s'agit d'un élément de travail clé (0,25 ETP ?)
	<ul style="list-style-type: none"> Tenir à jour une bibliographie d'informations pertinentes sur la capture accessoire 	GT CC tâche 3.14	Agent scient.	5		5		5		5		
3.5	Aider le président du Groupe de travail sur la taxonomie selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)										
	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en place d'une base de données morphométriques et de plumage 	GT CC tâche 1.2	Agent scient.	1		1		1		1		
3.6	Réviser, affiner et normaliser les critères d'inscription de nouvelles espèces à l'Annexe 1	GT CC tâche 5.3	Agent scient.	3		3		3		3		
3.7	Examiner et mettre à jour toute publication non encore spécifiée dans le Programme de travail.	GT CC tâche 5.4	Agent scient.	5		5		5		5		
3.8	Élaborer un système d'indicateurs du succès de l'Accord de l'ACAP	GT CC tâche 5.5	Agent scient.	5		2		2		2		
3.9	Passer en revue les indicateurs de performance de l'ACAP	GT CC tâche 5.6	Agent scient.	5		5		5		5		
3.10	Gérer une base de données de la littérature scientifique pertinente.	GT CC tâche 5.7	Agent scient.	10		10		10		10		
3.11	Gérer un répertoire des lois applicables	GT CC tâche 5.8	Agent scient.	1		1		1		1		Les Parties sont appelées à transmettre des informations supplémentaires lorsqu'elles sont disponibles.

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2019		2020		2021		2022		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)							
3.12	Gérer une liste des autorités, centres de recherche, scientifiques et organisations non gouvernementales qui présentent un intérêt pour l'ACAP	GT CC tâche 5.9	Agent scient. & documentaliste	2		2		2		2		Les Parties sont appelés à fournir des informations supplémentaires lorsqu'elles sont disponibles.
3.13	Soutien à la Journée mondiale de l'Albatros	GT CC tâche 5.12	Agent scient. & documentaliste						3 000			Élaboration, production et distribution des ressources de la WAD2021
4	MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD											
4.1	Aider les Parties à assurer la formation et le soutien technique et financier d'autres Parties sur une base multilatérale ou bilatérale en vue de faciliter la mise en œuvre de l'Accord.	Article VIII (14)	Agent scient. & Sec. exéc.	5		5		5		5		
4.2	Promouvoir et coordonner les activités relevant de l'Accord, y compris le Plan d'action, conformément aux décisions de la Réunion des Parties	Article X c)	Sec. exéc.	15		15		15		15		
4.3	Assurer la liaison avec les États de l'aire de répartition non-parties à l'Accord et les organisations régionales d'intégration économique en vue de faciliter la coordination entre les Parties et les États non-parties de l'aire de répartition, et les organisations et institutions internationales et nationales dont les activités intéressent directement ou indirectement la conservation des albatros et des pétrels.	Article X d)	Sec. exéc.	15	10 000	15	10 000	15	5 000	15	10 000	Billets d'avion, hébergement, indemnités

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2019		2020		2021		2022		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)							
4.4	Consulter et conclure des arrangements, avec l'approbation de la Réunion des Parties, avec d'autres organisations et institutions et échanger des informations et des données, le cas échéant.	Article XI 2c), 3 & 4	Sec. exéc.	10	15 000	10	15 000	10	15 000	10	15 000	Billets d'avion, hébergement, indemnités
4.5	Faciliter l'accession à l'Accord d'États de l'aire de répartition non-parties à l'ACAP	Article X d), k)	Sec. exéc.	3		3		3		5		Travailler avec les Parties gérantes et d'autres Parties au besoin
4.6	Aider à la compilation du rapport triennal sur la mise en œuvre	Article IX 6 (d)	Sec. exéc & Agent scient.			10		10		10		
5	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS											
5.1	Aider le Comité consultatif et les Parties à fournir une aide technique et un renforcement des capacités	Article IV (2)	Sec. exéc & Agent scient.	20		20		20		20		
5.2	Soutenir les détachements au Secrétariat en vue de faciliter le renforcement des capacités.	RdP2	Agent scient. & Sec. exéc.	10		10		10		10		Billets d'avion, hébergement, indemnités des agents en détachement